

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

2
2012

DIACHRONIQUES

SENTIMENT
DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Combettes – 979-10-231-2144-5



SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE**GILLES SIOUFFI**

Présentation

BRUNO COURBONQuelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XX^e siècle**MICHELLE LECOLLE**

Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps »

AGNÈS STEUCKARDTNéologie et sentiment de la langue française au XVIII^e siècle**ODILE LECLERCQ**Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle**BERNARD COMBETTES**

Réanalyse et discursivité

AURELIO PRINCIPATO

Le sujet dont on parle

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN« Plus d'amour, partant plus de joie » (La Fontaine, *Fables*, VII, 1) : *Partant* à l'épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue »

SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Sentiment de la langue et diachronie



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 2
isbn papier : 978-2-84050-824-3

PDF complet – 979-10-231-2138-4

TIRÉS À PART EN PDF :

Siouffi – 979-10-231-2139-1
Courbon – 979-10-231-2140-7
Lecolle – 979-10-231-2141-4
Steuckardt – 979-10-231-2142-1
Leclercq – 979-10-231-2143-8
Combettes – 979-10-231-2144-5
Principato – 979-10-231-2145-2
Badiou-Monferran – 979-10-231-2146-9

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Réanalyse et discursivité

Bernard Combettes

Université de Lorraine

UMR-ATILF

Si la notion de « sentiment linguistique » n'est pas souvent mise en œuvre en tant que telle dans les recherches actuelles sur l'évolution des langues, qu'il s'agisse de se placer dans des cadres théoriques généraux comme celui de la grammaticalisation ou d'observer le fonctionnement de mécanismes plus précis comme le processus de réanalyse, elle est toutefois présente, de façon plus ou moins explicite, dans les travaux que l'on peut considérer comme précurseurs dans ce domaine. Des auteurs comme Bréal, ou Jespersen, qui utilise le terme de *métanalyse* pour désigner la réinterprétation d'une structure, insistent sur l'importance de l'intuition qui est obligatoirement en œuvre dans la réalisation de ces types de changements. C'est ainsi par exemple que Wackernagel, analysant la construction *the king was offered a seat*, considère que le syntagme *the king* est un ancien datif que le « sentiment linguistique de l'anglais » (*englische Sprachgefühl*) réinterprète comme un sujet (Wackernagel, 1926, cité par Harris & Campbell, 1995, p. 32). Cette tentative de prendre en compte l'intuition du locuteur comme moteur du changement n'a guère été suivie et la recherche s'est davantage attachée à ce que l'on pourrait appeler les causes « internes » du changement, liées au système de la langue, qui apparaissent comme plus facilement observables. Lorsqu'il s'agit des états de langue anciens, nous ne pouvons certes atteindre cette dimension du sentiment du locuteur qu'à travers les formes linguistiques telles qu'elles s'offrent à nous dans les textes, mais il conviendrait de ne pas perdre de vue qu'un processus comme la réanalyse s'accompagne – s'agit-il d'une cause ou d'un effet ? – d'une modification de la compétence linguistique.

Les analyses que nous présentons ici tenteront de montrer comment le sentiment linguistique peut s'exercer, à travers l'opération de réanalyse, dans des domaines qui ne sont d'ordinaire pas pris en considération. La réanalyse, au sens strict, consiste en effet pour le locuteur à assigner une nouvelle représentation syntaxique à une séquence de constituants déjà existante. La définition communément admise, formulée par Langacker, (1977, p. 58) : « change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation », même si elle ne concerne parfois que le niveau syntaxique, en particulier lorsqu'il s'agit d'un nouveau parenthésage des constructions, d'une nouvelle segmentation, implique d'ordinaire également un changement de représentation au plan sémantique, comme le rappelle d'ailleurs Langacker, en parlant de « syntactic / semantic reformulation » (*id.*, p. 64). Les exemples les plus fréquemment cités pour illustrer cette opération sont, en ce qui concerne le français, celui de la formation de la négation à deux éléments (*ne... pas*) ou encore celui de l'évolution qui conduit des verbes de mouvement comme *aller* et *venir* vers des valeurs aspectuelles. C'est l'ambiguïté caractéristique de certains contextes qui permet cette modification du jugement linguistique et conduit à la création de nouvelles constructions. Il nous semble méthodologiquement pertinent de limiter ainsi le champ d'application de la réanalyse au niveau morphosyntaxique et à la réinterprétation de la forme et du contenu de certaines parties des énoncés. L'extension, plus ou moins métaphorique, de la notion au domaine phonétique ou au domaine lexical ne peut que conduire à une certaine dilution qui fait considérer tout changement comme une réanalyse, renvoyant à une modification dans le sentiment linguistique du locuteur, ce qui reste pour le moins relativement vague. Le concept de réanalyse, ainsi limité au domaine morphosyntaxique, ne manque pas de soulever cependant diverses questions, dont les principales nous semblent être les suivantes : la réanalyse est-elle effectuée par l'enfant durant la période d'acquisition du langage (Bybee & Slobin, 1982) ? Quels rapports entretient-elle avec les

mécanismes de grammaticalisation (Haspelmath, 1998) ? Quel est le rôle de l'actualisation, c'est-à-dire de la création de nouveaux énoncés à partir de l'étape de réinterprétation (Timberlake, 1977) ? Quel est celui de l'analogie (De Smet, 2009) ? Cette dernière question retiendra plus particulièrement notre attention dans le cours de cette étude, les faits que nous allons observer nous semblant pouvoir alimenter la réflexion sur ce point. Notre objectif est d'examiner s'il est possible d'utiliser le concept de réanalyse pour analyser des changements qui, tout en concernant l'organisation syntaxique, relèvent également de la dimension textuelle et discursive. Le jugement des locuteurs, portant alors sur la cohérence discursive et non sur la grammaticalité, s'exerce également dans ces domaines et on peut légitimement se demander si la réanalyse est alors du même ordre que lorsqu'il s'agit d'une réinterprétation concernant le niveau morphosyntaxique. Ce qui peut être ainsi considéré comme un élargissement de la notion de réanalyse aura, dans notre étude, deux points d'application, en partie liés : l'observation de l'évolution de l'ordre des mots, avec la prise en compte de la dimension informationnelle, et l'illustration du passage qui conduit certaines unités du niveau syntaxique au domaine discursif.

Réanalyse et perspective fonctionnelle de la phrase

Essayer d'appliquer le concept de réanalyse à l'évolution de l'ordre des unités conduit à déterminer le versant sémantique du changement, versant qui, de notre point de vue, peut être recherché dans le domaine de l'organisation informationnelle de l'énoncé (Lehmann, 2008). Notre objet d'analyse ne se limitera donc pas à la dimension purement syntaxique du problème de l'ordre des constituants, mais s'étendra à la relation qui doit être établie entre les différentes zones de l'énoncé, les différentes positions des constituants, et la répartition des degrés de dynamisme communicatif. On sait que ces zones sont déterminées, lorsqu'il s'agit de l'ancien français, par la place du verbe dans la proposition, dans la mesure où la structuration

de la « phrase de base » est de type à verbe second (V2), du moins dans les propositions non dépendantes. L'organisation thématique de l'énoncé dans la prose narrative – limitation du champ d'observation due, en grande partie, à la nature des corpus – se traduit par une disposition des unités qui, dans l'articulation thème / rhème, donne une très nette priorité à l'identification du thème. Cette priorité, caractéristique d'une certaine conception de la perspective fonctionnelle de la phrase, d'un certain sentiment du « dynamisme communicatif », conduit ainsi à un déséquilibre, la partie rhématique se trouvant en quelque sorte définie de façon négative et ne relevant pas d'une interprétation plus fine qui permettrait de distinguer, de hiérarchiser, les divers degrés de thématité ou de rhématicité des constituants. La superposition du schéma syntaxique V2 et de la progression thématique Thème + X entraîne la neutralisation du marquage des différents degrés que sont par exemple le rhème propre, le rhème secondaire, la transition, ou le thème secondaire. Dans des énoncés comme :

1- A ceste parole leva la noise el palés (*La Mort Artu*, XIII^e s.)

[A cette parole, la dispute s'éleva dans le palais]

2 - A cest conseil survint Hector (*id.*)

[A ce conseil survint Hector]

la séquence XVS correspond au déroulement « naturel » du dynamisme communicatif : un élément thématique assure la liaison avec le contexte de gauche, alors que le verbe, élément intermédiaire, transition, permet d'introduire le rhème propre représenté par le syntagme sujet, référent nouveau avec *la noise*, référent réactivé avec *Hector*. Il n'en va pas de même dans :

3 - En tel maniere dura li estris jusqu'à vespres (*id.*)

[Le combat dura de cette façon jusqu'au soir]

4- A cele chose s'accordent ambedui (*id.*)

[Tous deux s'accordent à cette chose]

La postposition du sujet interdit le déroulement régulier de la progression thématique, dans la mesure où les syntagmes *li estris* et *ambedui*, nettement thématiques, sont placés après

des formes verbales qui appartiennent à la partie rhématique de l'énoncé. Ce qui peut être considéré comme un décalage entre le niveau syntaxique et le niveau informationnel a pour cause principale la fixation du verbe dans la deuxième zone de la proposition. Lorsque le sujet est exprimé, une deuxième contrainte peut intervenir, qui systématise la séquence (X) V S (X), le sujet se trouvant immédiatement après la forme verbale, sauf dans les cas où un déséquilibre rythmique conduit à placer le sujet lourd après un ou plusieurs compléments. Ici encore, le cadre syntaxique, relativement rigide, interdit une organisation fonctionnelle qui respecterait les principes généraux du dynamisme communicatif dans les zones qui suivent la zone initiale. C'est par exemple le cas dans :

5 - Dont esgarda li empereres un bourgeois qui [...] (*Helcanus*,
XIII^e s.)

[Alors l'empereur regarda un habitant du bourg qui...]

énoncé dans lequel le rhème propre est formé de l'ensemble VO (*esgarda un bourgeois*), le sujet constituant un élément thématique, alors qu'une progression « naturelle » se réaliserait dans la séquence : XSVO (*Dont li empereres esgarda un bourgeois*). Il semble ainsi possible de parler d'un « sentiment » de l'organisation fonctionnelle, articulation de la syntaxe de position et du niveau informationnel, du moins en ce qui concerne les énoncés narratifs. C'est ce sentiment qui va subir une évolution dans le courant de la période du moyen français. Le changement qui survient alors est en fait double : il concerne en effet d'une part le statut du schéma SVX, d'autre part les schémas dans lesquels le verbe n'occupe plus de façon systématique la deuxième position, mouvement qui est d'ordinaire interprété comme un « recul » de la forme verbale vers la zone finale de la proposition. Ces deux modifications nous paraissent pouvoir être traitées comme le résultat d'une réanalyse et nous allons essayer de déterminer quels sont les divers facteurs qui entrent en jeu dans ce processus et permettent d'argumenter dans ce sens.

En ce qui concerne l'ordre SVX, on constatera d'abord que cette linéarisation, si elle n'est pas la plus fréquente dans le texte

narratif, dans la mesure où l'énoncé est très souvent ouvert par un circonstant thématique, n'en est pas moins bien représentée. Une séquence comme celle qui est illustrée par les exemples suivants :

6 - Tuit cil quatre chevalier demoroient en Cornoaille [...] (*Tristan*, XIII^e s.)

[ces quatre chevaliers demeuraient tous en Cornouailles]

7 - Celi jor que je vos devis fu un mardi après la feste Saint Johan (*id.*)

[ce jour dont je vous parle était un mardi après la fête de Saint Jean]

8 - Li chevaliers dresse la teste quant il entent ceste parole (*id.*)

[le chevalier lève la tête quand il entend cette parole]

correspond bien à la progression thème + rhème. Ce qui va se trouver soumis à la réanalyse, c'est le statut thématique du sujet et, par là-même, celui de la zone initiale de l'énoncé. Cette modification ne peut être séparée de celle, plus générale, qui va affecter la notion même de cohérence discursive. Le sentiment d'une cohérence « pas à pas », qui caractérise le texte narratif en ancien français, avec des enchaînements qui s'opèrent sur le contexte proche, va laisser la place à la conception d'une cohérence qui s'exerce sur des portions de texte plus larges, sur des séquences possédant, du point de vue thématique, une structuration d'ensemble que ne présentaient pas les textes antérieurs. Cette réanalyse du niveau informationnel trouve un contexte favorable dans la progression thématique à hyperthème, progression qui se trouve déjà attestée dans les textes de l'ancien français. L'établissement de listes est un bon exemple de ce type de structuration :

9 - De ces neuf sont li set roi et li dui chevalier. Li premiers rois qui [...] ot non Narpus. Li autres ot non Nasciens. Li quar ot non Ysaies. Li quinz apres ot non Jonaans ... (*Queste del Saint Graal*, XIII^e s.)

[Sur ces neuf il y a sept rois et deux chevaliers. Le premier roi qui [...] avait pour nom Narpus. Le deuxième avait pour nom Nascien. Le quatrième avait pour nom Ysaie. Le cinquième avait pour nom Jonaan.]

On notera que cette disposition n'exclut pas l'emploi de l'ordre XVS, comme dans :

10 - [L'armée dudict duc estoit en deux parties.] L'une menoit le mareschal de Bourgogne [...] L'autre partie estoit avecques ledict duc. (Commynes, *Mémoires*, 1495)

[L'armée de ce duc était formée de deux parties. Le maréchal de Bourgogne conduisait l'une [...] L'autre partie était avec le duc]

L'intérêt que présentent ces exemples n'est pas tant dans le schéma syntaxique que dans la nature thématique du constituant initial, qui ne se rattache pas au contexte immédiat, mais renvoie à une organisation plus large de la séquence discursive. C'est à partir de configurations textuelles de ce type qu'a sans doute pu être mis en œuvre le mécanisme de réanalyse, la position initiale étant réinterprétée – sans qu'il y ait changement syntaxique – comme pouvant accepter des syntagmes renvoyant à des référents dont la nature thématique apparaît comme plus diversifiée. La période du moyen français correspond à un nouvel élargissement, qui permet d'introduire dans la zone initiale des référents qui ne sont plus issus d'un hyperthème, comme c'était le cas avec les listes que nous venons de citer. Dans une progression qui demeure de type « éclaté », c'est un prédicat entier qui se trouve développé en plusieurs propositions successives par rapport auxquelles il joue en quelque sorte le rôle d'hyperthème. La structuration du passage ne s'opère pas à partir de référents particuliers, mais prend en compte l'ensemble de chacune des propositions. Ainsi, dans :

11 - Franchois, tous avisés de leur fait, besongnèrent à leurs pieces ; embusches se descouvrirent ; eschielles furent dressiez ; gens d'armes gagnèrent les murs. (Jean Molinet, *Chroniques*, 1490)

[Les Français, avertis de leur (= des ennemis) entreprise, se mirent à l'ouvrage; des embuscades se préparèrent ; des échelles furent dressées ; des hommes d'armes gagnèrent les murs]

les diverses propositions qui suivent le premier énoncé sont-elles l'énumération des activités qui sont évoquées par le

prédicat *besognèrent à leurs pièces* ; elles correspondent, du point de vue de l'analyse fonctionnelle, à des propositions entièrement rhématiques, que l'on considérerait, dans un autre cadre descriptif, comme des énoncés « tout focus », rattachées toutefois, par inférence, à un énoncé préalable. On voit donc comment l'organisation du dynamisme communicatif d'une proposition particulière se trouve réinterprétée dans une autre conception de la cohérence discursive. Le schéma SVX n'est plus pensé comme l'outil de marquage d'enchaînements interphrastiques, mais comme la forme non marquée d'un apport d'information qui ne se rattache pas obligatoirement au contexte immédiat. Il en va de même dans l'extrait suivant, où la description de divers aspects du lever du jour est construite sur une séquence de propositions de type SVX, les syntagmes sujets ne renvoyant pas à des référents déjà évoqués :

12 - Si virent lors l'air net et pur sans vent et sans nuée, et le jour gaignoit la nuit fortment, en soi esclardissant par façon que la lune n'avoit clarté qui peust plus le cler jour surmonter, et ja les oiselets s'appeloient l'un l'autre. D'autre part la mer estoit coye et sereine et ne bruyoit en façon nulle ne que fist ung estang. Les mouettes aussi commencerent à voler par dessus la marine, et d'autres si trottoient sur le sablon menu que beau les faisoit veoir. Le jour tant s'efforça qu'il envoya coucher la lune et les estoiles, si que plus nulles ou ciel n'apparaissoit. (René d'Anjou, *Le Livre du Cueur d'Amours Esppris*, 1457)

[ils virent alors l'air net et pur [...] et le jour gaignait sur la nuit [...] de sorte que la lune n'avait de clarté assez forte pour [...] et déjà les oiseaux s'appelaient les uns les autres. Par ailleurs la mer était calme [...] Les mouettes aussi commencèrent à voler [...] et d'autres trottaient sur le sable [...] Le jour fit tant d'efforts que ...]

Il n'est pas étonnant que l'étape ultime de ce mouvement de réinterprétation soit constituée des cas de rupture totale, l'ensemble de la proposition ne se rattachant plus par inférence à un contexte plus ou moins large. C'est par exemple ce qui se produit dans :

13 - [Le duc, par l'espace de III heures, parla au roy d'Engleterre qui se tenoit aux champz]. Ung coulon blanc se tint sur la tente du roy l'espace de jour et demy ... (Jean Molinet, 1490)

[le duc, pendant trois heures, parla au roi d'Angleterre qui était en campagne. Un pigeon blanc se tint sur la tente du roi pendant un jour et demi ...]

14 - Ung grant abus fut semé au peuple, en l'an de ceste tribulacion, car... (*id.*)

[une grande illusion fut semée parmi le peuple, l'année de cette adversité, car ...]

On remarquera d'ailleurs qu'une disposition des unités en fonction d'un dynamisme communicatif prenant en compte le rattachement au contexte immédiat et entraînant des séquences XVS est tout à fait possible à la même époque, comme dans :

13' - Sur la tente du roy se tint l'espace de jour et demy un coulon blanc

14' - En l'an de ceste tribulacion fut un grant abus semé au peuple, ...

Considérer qu'il y a là le résultat d'une réanalyse conduit à s'interroger sur le rôle de l'analogie. Comme nous l'avons rappelé en introduction, bon nombre d'études (De Smet, 2009) insistent sur la nécessité, pour que la réanalyse puisse se réaliser, de structures déjà présentes dans le système de la langue, qui autorisent, en quelque sorte, la création d'une nouvelle interprétation. En ce qui concerne la perspective fonctionnelle de la phrase, qui nous intéresse ici, on relèvera que les textes d'ancien français offrent déjà des exemples d'éléments qui ne se rattachent pas au contexte, bien qu'ils soient placés en zone initiale ; ces éléments sont d'ordinaire marqués par une certaine « expressivité » liée à une valeur intensive. L'adverbe *moult*, par exemple, ou l'adverbe *assez*, se prêtent bien à cette linéarisation :

15 - Moult est la roïne liee des noveles de Brangain (*Tristan*)

[la reine est très heureuse des nouvelles de Brangain]

16 - Asez est la roïne liee de ces noveles (*id.*)

[la reine est très heureuse de ces nouvelles]

ou encore certains adjectifs comme *grand* :

17 - Granz est la joie et la feste que chascuns moine (*id.*)

[grande est la joie et la fête que chacun fait]

Ces mêmes termes peuvent faire partie d'un syntagme nominal et, dans ce cas, c'est le groupe entier qui se trouve doté du trait « expressivité » et qui peut ainsi ouvrir l'énoncé malgré sa valeur thématique :

18 - Grant domaiges m'est avenu n'a mie encor granment (*id.*)

[il m'est arrivé un grand dommage il y a peu de temps]

Par ailleurs, sur un plan plus syntaxique, on rappellera que l'ordre des éléments dans les propositions dépendantes est plus contraint que dans les propositions indépendantes. Ainsi l'ordre SVX, avec sujet exprimé, est-il à considérer comme l'ordre non marqué dans la plupart des subordinées, ce qui conduit à une neutralisation du marquage du dynamisme communicatif. Dans des énoncés comme :

19 - il li conte coment uns vallez l'a feru d'une seiete envenimee
(*id.*)

[il lui raconte comment un valet l'a blessé d'une flèche empoisonnée]

20 - Et la ou li rois demenoit son duel en tel maniere com je vos cont (*id.*)

[et pendant que le roi laissait voir sa douleur comme je vous le raconte]

la séquence SVX se trouve systématisée, quel que soit le degré de thémativité des divers constituants. Une observation plus fine devrait évidemment prendre en compte la nature et la fonction de la subordinée, qui peuvent entraîner une structuration différente de la proposition, en particulier dans le cas des complétives. On est toutefois fondé à considérer qu'il y a là un cadre préexistant, qui a pu favoriser la réanalyse que nous venons de décrire.

Le deuxième aspect du changement concerne ce que l'on nomme habituellement « recul » du verbe. Ici encore, l'importance de l'analogie doit être soulignée. Les modifications qui se font jour en moyen français, avec ce que l'on pourrait considérer comme un « enrichissement », une augmentation du nombre des constituants, de la zone initiale, ne se créent pas ex

nihilo. Dès l'ancien français, certains énoncés offrent en effet des séquences de plusieurs syntagmes dans la zone préverbale. On notera toutefois que ces groupes placés en tête de proposition relèvent de la partie thématique de l'énoncé, ce qui entraîne une structuration particulière, que l'on pourrait caractériser comme une « double thématization ». Ce type d'organisation permet souvent de combiner un cadratif temporel, d'ordinaire une subordonnée et un sujet thématique, ou un autre circonstanciel thématique, comme dans :

21 - La ou il disoient ces paroles, Yselt se relieve dou lit (*id.*)

[alors qu'ils disaient ces paroles, Iseult se lève du lit]

22 - Et l'endemain a haute hore quant il veust chevauchier,
Brangain li prie que [...] (*id.*)

[et le lendemain, de bon matin, quand il voulut chevaucher,
Brangain lui demande que ...]

Il faut remarquer que les mêmes constituants pourraient être disposés suivant le schéma plus attendu XV(S) :

23 - Au suer quant il orent mangié comencerent li pescheor
demander [...] (*id.*)

[le soir quand ils eurent mangé, les pêcheurs commencerent à
demander ...]

Cette variation laisse penser – et c'est là une autre problématique – que les propositions circonstancielles, les temporelles en particulier, sont moins intégrées dans ce qui serait une structure de « phrase complexe » fortement hiérarchisée. Toutefois, même si l'on n'est sans doute pas en présence d'un cas très net d'hypotaxe et s'il s'agit plus sûrement de constructions paratactiques (Combettes, 2010), la réalisation linéaire est bien celle d'une séquence de deux constituants thématiques. Ce type de contexte, même s'il est moins fréquent, a donc sa place à côté des schémas de type V2. On rappellera également la fréquence des tours SN sujet + relative, d'un autre ordre sans doute, mais qui font également se succéder un référent thématique et une unité propositionnelle. Dans le cadre du processus de réanalyse, on peut considérer qu'une modification de l'interprétation du

dynamisme communicatif, du même ordre que celle que nous avons décrite plus haut, se réalise sur ces schémas à double thématization. Sur le modèle SN + relative se crée en effet une séquence SN + X + V, dans laquelle l'élément intermédiaire X, placé entre le sujet et le verbe, recouvre un rhème secondaire. La proximité sémantique des relatives, à valeur descriptive ou circonstancielle, des prédications secondes que sont les syntagmes adjectivaux ou participiaux détachés favorise, durant la période du moyen français, le développement du schéma Sujet + construction détachée + verbe. On peut ainsi mettre en parallèle un énoncé comme :

24 - La roïne, qui mout estoit sage feme et bien parlanz [...] s'escuse si bien [...] (*id.*)

[la reine, qui était une femme très sage et habile à parler [...] s'excuse si bien [...]]

avec les exemples suivants, tirés d'un texte du xv^e siècle, qui présentent des prédications secondes placées entre le sujet et le verbe :

25 - Loÿs, trescontent et joyeux, se depparty d'elle (*Histoire des Seigneurs de Gavre, 1456*)

[Louis, très satisfait et joyeux, se sépara d'elle]

26 - Alors la pucelle, oyant sa maïstresse, luy respondy et dit : [...] En ce faisant la pucelle jetta ses bras... (*id.*)

[alors la jeune fille, entendant sa maîtresse, lui répondit et dit : [...] En faisant cela, la jeune fille tendit les bras...]

Cet « enrichissement » de la zone préverbale survient également lorsque le sujet n'est pas exprimé :

27 - nonpourtant, a chiere lie, en sousriant, leur demanda que... (*id.*)

[cependant, le visage joyeux, en souriant, il leur demanda que...]

Ces modifications de la zone initiale ne concernent d'ailleurs pas uniquement les prédications secondes ; elles mettent également en jeu des circonstants de manière ou de but, qui relèvent aussi de la partie rhématique de l'énoncé ; on peut d'ailleurs relever, dès l'ancien français, des séquences qui annoncent déjà ce

mouvement, qui ne verra en fait son vrai développement qu'en moyen français :

28 - Li rois Mars por la proesce qu'il avoit veüe en li l'avoit retenu avec li (*Tristan*)

[le roi Marc l'avait retenu auprès de lui en raison de la bravoure qu'il avait vue en lui]

Il serait évidemment nécessaire d'établir une relation entre les deux mouvements que nous venons d'évoquer. On doit en effet essayer de déterminer si le changement de statut du schéma SVX, qui conduit à placer en zone initiale des SN renvoyant à des référents nouveaux, a précédé les modifications qui ont affecté la double thématization, ou si les deux évolutions se sont produites de façon simultanée, l'une renforçant l'autre, ce qui semble le plus probable, dans la mesure où les mêmes textes contiennent souvent des occurrences des deux types de phénomènes.

Nous avons jusqu'à présent mentionné le fait que la réanalyse, dans un tel cadre, doit être replacée dans la problématique générale de l'évolution du sentiment de la cohérence discursive, ce dernier ne pouvant être décelé qu'à travers des changements dans les formes linguistiques, ce qui conduit d'ailleurs à une situation circulaire dont on perçoit mal l'issue. Insister sur l'importance du sentiment de cohérence ne doit pas faire oublier que le système syntaxique est également en mutation, dans une évolution dont les principaux aspects obéissent à des tendances profondes, qui sont caractéristiques du passage d'un système à déclinaison à un système où les relations syntaxiques ne sont plus marquées par la morphologie, mais par une structuration différente des divers syntagmes. Des phénomènes comme la fixation de l'objet à la suite du verbe, la mise en place d'un schéma SVX non marqué, ou encore le « recul » de la forme verbale, doivent être replacés dans un tel contexte d'évolution. La réanalyse, même lorsqu'elle concerne la perspective fonctionnelle de la phrase, s'opère dans le champ des possibilités offertes par ces grandes règles du changement. L'importance de l'analogie, que l'on ne peut minorer, doit aller de pair, de notre point de vue, avec celle des tendances de fond

de l'évolution. Dans le domaine qui nous intéresse ici, ce dernier facteur ne peut être négligé. Si, comme le signale De Smet (2009, p. 1751), l'analogie permet de résoudre la question du « premier moteur » de bon nombre de cas de réanalyse, il n'en reste pas moins que les premiers changements – et la modification du schéma SVX telle que nous l'avons présentée en est un – sont davantage provoqués par la réalisation, dans des structures particulières, de mouvements de fond sans lesquels la mise en œuvre du changement serait difficilement concevable.

De la syntaxe au discours

Les faits que nous venons de décrire illustrent la réanalyse du niveau informationnel de l'énoncé, avec une modification du statut des positions syntaxiques qui sont associées au codage du dynamisme communicatif. Nous allons à présent examiner un autre cas de figure, qui correspond à un changement de niveau, et met en jeu le domaine syntaxique et le domaine discursif. Les travaux sur la grammaticalisation ont bien montré qu'il y avait ici un double mouvement, certaines constructions grammaticales prenant valeur discursive, et, dans un mouvement inverse, certaines régularités discursives donnant naissance à des structures syntaxiques particulières. Le premier cas, qui nous intéressera ici, renvoie à la réinterprétation de formes morphosyntaxiques et comporte lui-même plusieurs aspects. Nous passerons rapidement sur un sous-ensemble de phénomènes, bien connus et bien étudiés, qui peuvent être décrits de la façon suivante : des expressions employées au départ dans des constructions liées, dotées d'une portée intrapredicative, soumises à des relations de dépendance ou de rection, sont réanalysées comme des éléments périphériques qui prennent alors une valeur discursive, en particulier dans le domaine énonciatif. Le changement est en fait d'ordre syntaxique et s'accompagne d'une modification du sémantisme et de la portée de l'expression concernée. Ce type d'évolution nous semble relever pleinement de la réanalyse et entrer tout à fait dans le cadre théorique de la grammaticalisation, plus

particulièrement dans le schéma d'évolution proposée par exemple par E. Traugott (1982), avec le passage du niveau propositionnel au niveau textuel, puis du niveau textuel au niveau pragmatico-énonciatif. Ces études portent toutefois essentiellement, par définition, pourrait-on dire, sur des expressions, qu'il s'agisse d'adverbiaux, comme *en effet*, *en revanche*, *en fait*, etc. ou de locutions conjonctives ou prépositionnelles, comme *puisque*, *alors que*, *à côté de*, etc. Dans ce dernier cas, même si le statut du constituant ainsi introduit, qu'il s'agisse d'une proposition ou d'un syntagme nominal, se trouve modifié, ce sont surtout le figement et l'évolution sémantique de la locution qui ont retenu l'attention. Qu'en est-il lorsqu'il s'agit de structures syntaxiques ? Dans quelle mesure peut-on parler de réanalyse ? Nous prendrons comme exemple le cas des prédications secondes et de l'évolution qui a conduit à les interpréter comme des constructions détachées dotées d'une autonomie qui leur permet de jouer un rôle particulier au niveau discursif. Le point de départ, que nous rappellerons très rapidement, semble se situer dans la structure de surface d'un type particulier de syntagme verbal : des constructions liées mettent en relation des verbes de mouvement et des participes ou des adjectifs qui ont une fonction d'attribut du sujet, comme dans :

29 - il s'en aloit fuiant (*Tristan*)

[il s'en allait fuyant]

30 - et ele i vient si liee que plus ne puet (*Lancelot*, XIII^e s.)

[et elle vient si heureuse qu'on ne peut l'être davantage]

Dans une première étape, un contexte de détachement est créé par l'insertion d'autres constituants qui viennent s'intercaler entre ces groupes et la forme verbale, ce qui fait interpréter les participes et les adjectifs comme des prédications secondes venant s'ajouter au prédicat principal :

31 - et se fiert en l'eve ullant et criant [...] (*Queste du Saint Graal*, XIII^e s.)

[et il se jette dans l'eau hurlant et criant ...]

32 - Et la feste commence par laienz grant et merveilleuse (*id.*)

[et la fête commence à l'intérieur grande et merveilleuse]

33 - Yselt monte sur un mout bel palefroi, vestue mout richement
(*Tristan*)

[Iseult monte sur un très beau palefroi, vêtue très richement]

Un nouveau pas est franchi lorsque ces syntagmes ainsi détachés sont déplacés en zone préverbale, dans le schéma SXV :

34 - Loÿs, trescontent et joyeux, se depparty d'elle (*Histoire des Seigneurs de Gavre*, 1456)

[Louis, très satisfait et joyeux, la quitte]

ou dans le schéma X(S) V :

35 - La belle Ydorie l'entendy ; en souspirant, a voix moult basse,
luy respondy... (*id.*)

[La belle Ydorie l'entendit ; en soupirant, à voix très basse, elle lui répondit]

Il ne s'agit jusque là que de la mise en œuvre du mouvement de réanalyse que nous venons de décrire plus haut, lié à la disparition de la contrainte V2 et au développement de la zone initiale. Ce qui va constituer une évolution d'un nouveau type, c'est le fonctionnement discursif qui se trouve attaché à cette configuration linéaire permise par la syntaxe. La position de la construction détachée en début d'énoncé s'accompagne en effet d'un relâchement des liens, en particulier du point de vue de la sémantique référentielle, qu'elle entretenait avec l'énoncé dans lequel elle avait pris naissance et où elle était insérée. Tout se passe comme si s'opérait une routinisation du type de contexte illustré par l'exemple (35) que nous venons de citer. Le sujet sous-jacent de la construction détachée se trouve alors systématiquement interprété comme coréférentiel au référent saillant du contexte gauche, représenté, en l'occurrence, par le syntagme sujet *la belle Ydorie* ; la priorité est en quelque sorte donnée à cet enchaînement, le contexte de droite n'ayant plus qu'un rôle très mineur dans l'établissement de la relation anaphorique. Dans l'exemple cité, la continuité thématique, avec le maintien d'un sujet identique dans la deuxième proposition, permet d'éviter tout effet de rupture, mais il suffit, ce qui est relativement fréquent, qu'un référent nouveau ou un référent

réactivé soit réintroduit dans le flux discursif, sans qu'il y ait rappel du thème précédent, pour que se produise ce qui sera plus tard interprété comme une anacoluthie. Les textes de moyen français présentent déjà de nombreuses occurrences de ces ruptures, qui ne feront que se développer, sans doute sous l'influence de la prose latine, tout au long du *xvi^e* siècle. La fonction textuelle, qui continue d'ailleurs, par l'importance accordée au contexte gauche, les enchaînements narratifs interphrastiques de l'ancien français, joue un rôle primordial, qui l'emporte de loin sur d'éventuelles contraintes syntaxiques. On peut comparer l'exemple (35) et les deux extraits suivants ; un schéma syntaxique identique : SN ... X, SN ... correspond bien à la même liaison anaphorique, mais, en (36) et (37), les formes en *-ant* sous-entendent des sujets qui renvoient à des référents réactivés (*Saintré, tous*), alors que les participes ont pour agents des référents saillants dans le contexte de gauche (*elle, l'escuyer*) :

36 - «Dieux, dist elle, vous mette tous en male estrine!» Et, en disant cestes paroles, le seigneur de Saintré, le cœur ravy de joye, prestement descendit (*Le Roman de Saintré, 1456*)

37 - l'escuyer, qui lui dist : « [...] » Et en disant ces paroles tous furent despouilliez et s'en vont dormir. (*id.*)

Cette position intermédiaire de la construction détachée, sentie comme fortement liée au contexte qui la précède, conduit à doter d'une certaine autonomie le syntagme ainsi isolé, autonomie qui, au moins au plan textuel, le fait fonctionner comme une sorte de « cellule » informative indépendante, au même titre que les prédicats principaux. Quelques indices font apparaître ce changement de la fonction discursive de la prédication seconde. On peut par exemple observer que certains énoncés présentent des constructions détachées successives qui ne renvoient pas au même référent, enchaînement qui est encore attesté au début du *xvii^e* siècle. Ainsi, dans le passage suivant :

38 - le jeune Andrimante jeta les yeux sur la belle Silviane, et n'étant pas une beauté qui pût être vue par un si bel esprit que le sien sans être aimée, la jugeant la plus accomplie, il commença de la servir (d'Urfé, *L'Astrée, 1610*),

les deux formes en *-ant* successives (*étant, jugeant*) fonctionnent-elles comme le feraient des propositions à verbe conjugué, qu'il s'agisse de subordonnées ou d'indépendantes. Il serait par exemple possible de paraphraser cet extrait par des énoncés présentant des juxtapositions comme : *Comme elle n'était pas une beauté [...] et qu'il la jugeait [...]* ou : *Elle n'était pas une beauté [...]. Il la jugeait [...]*. Si certaines informations d'ordre sémantique, l'emploi de l'expression *une beauté*, par exemple, ou la présence de l'anaphore *la*, assurent par ailleurs la cohérence référentielle, il n'en reste pas moins que le fonctionnement de ces syntagmes au participe est davantage guidé par l'organisation du « flux discursif » que par des régularités d'ordre syntaxique. Le changement qui se produit dans le contexte que nous sommes en train d'observer a également des conséquences dans le domaine de l'aspectualité et des valeurs temporelles de la forme en *-ant*. Tant que la prédication seconde est maintenue dans le jeu des relations intraphrastiques, elle marque, comme on peut s'y attendre en raison de l'aspect sécant auquel peut renvoyer le participe présent, la simultanéité avec le procès exprimé par le prédicat principal ; l'autonomie qu'acquiert la construction détachée en début d'énoncé va, quant à elle, parfois de pair avec la possibilité de prendre une valeur aspectuelle globale et d'entrer ainsi dans le marquage d'une succession chronologique, comme le ferait, ici encore, une proposition indépendante. En termes d'opposition des plans, on est ainsi amené à considérer que le participe change de statut discursif et ne se voit plus limité au codage du second plan, mais peut aussi être utilisé comme marqueur de premier plan dans les séquences narratives. Cette nouvelle propriété textuelle apparaît nettement dans :

39 - Et lors la (= une lettre) prenant en sa poche, la lui lut (d'Urfé, *L'Astrée*, 1610).

40 - Puis il nia que [...] : et, tirant un gant de sa main, le jeta vers le peuple comme un signe d'investiture (Brantôme, 1598),

passages dans lesquels les formes en *-ant* pourraient avoir comme équivalents, dans des propositions à verbe conjugué,

des formes au passé simple, caractéristiques du premier plan : *il prit une lettre, la lui lut* ou : *il tira un gant de sa main et le jeta*.

Il est intéressant de remarquer que, par un mouvement inverse, ces syntagmes à statut périphérique se trouveront, à partir de la période classique, peu à peu réintégrés dans la hiérarchisation propositionnelle des constituants. On peut voir là un des changements, parmi d'autres, qui accompagnent l'évolution, plus générale, du sentiment de l'unité phrase. C'est alors la liaison avec le contexte de droite qui se trouve systématisée et donne lieu à un fonctionnement discursif différent de la construction détachée. Cet exemple des prédications secondes détachées nous semble bien montrer comment des structures syntaxiques sont réinterprétées et dotées de nouvelles valeurs au plan du discours et comment, à leur tour, des configurations textuelles sont l'objet d'une opération de syntactisation qui modifie en même temps leur rôle dans le codage de la cohérence du texte.

Les deux évolutions dont nous venons de proposer une description nous semblent pouvoir être considérées comme le résultat de réanalyses successives. Dans les deux cas, il s'agit bien pour le locuteur de réinterpréter des structures de surface (répartition des degrés de dynamisme communicatif dans des schémas syntaxiques existants, enchaînements de prédications secondes) et d'étendre à d'autres contextes, dans une étape d'actualisation, cette nouvelle intuition, ce nouveau sentiment linguistique de la discursivité. La différence avec les cas plus classiques de réanalyse, qui ne prennent en considération que la dimension syntaxique paraît ainsi résider essentiellement dans le type de contenu mis en relation avec les structures formelles. Toutefois, qu'il s'agisse de sémantique grammaticale ou de valeurs discursives, le schéma général d'évolution apparaît comme étant du même ordre, de même que l'on peut accorder une place identique au sentiment linguistique, dont la modification est à la fois un effet, dans la phase initiale de la réanalyse et une cause, dans la phase d'actualisation. Une autre caractéristique,

qui nous semble autoriser à rattacher à la problématique de la réanalyse les types d'évolution que nous avons observés, est constituée par l'importance de l'analogie, qui semble indispensable à l'initiation du processus, dans la mesure où elle fournit des cadres préexistants, en l'occurrence des schémas de phrase ou une certaine répartition du dynamisme communicatif, dans lesquels peuvent être créées des interprétations nouvelles, tant au plan syntaxique qu'au plan discursif. Comme nous l'avons souligné plus haut, ces cadres eux-mêmes ne sont jamais que le résultat des grandes tendances de l'évolution de la langue, et il resterait à déterminer si le mécanisme de réanalyse ne se réalise pas prioritairement en respectant ces grands schémas du changement et en allant dans leur sens, plutôt qu'en obéissant simplement au principe d'analogie.

Références bibliographiques :

- BAUER Brigitte, 1995, *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French*, Oxford, Oxford University Press.
- BLINKENBERG Andreas, 1960, *Le Problème de la transitivité en français moderne : essai syntacto-sémantique*, Copenhague.
- , 1950, *Le Problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie*, Copenhague, Ejnar Munksgaard.
- BYBEE Joan L. & SLOBIN Dan I., 1982, « Why small children cannot change language on their own: suggestions from the English past tense », dans A. Ahlqvist, dir., *Papers from the Fifth International Conference on Historical Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, p. 29-38.
- COMBETTES Bernard, 2010, « Aspects diachroniques de la parataxe : les propositions temporelles en position initiale en ancien français », dans M.-J. Béguelin & al., dir., *La Parataxe. Entre dépendance et intégration*, Berne, Peter Lang, p. 115-137.
- , 2003, « L'évolution de la forme en *-ant* : aspects syntaxiques et textuels », *Langages*, 149, p. 6-24.
- , 2000, « L'apposition comme unité textuelle et constituant phrastique : approche diachronique », *Langue française*, 125, p. 90-105.
- DE SMET Hendrik, 2009, « Analysing reanalysis », *Lingua*, 119, p. 1728-1755.
- , 2008, « Functional motivations in the development of nominal and verbal gerunds in Middle and Early Modern English », *Journal of English Language and Linguistics*, 12, p. 55-102.
- GIVON Talmy, 1979, « From discourse to syntax : Grammar as a processing strategy », dans T. Givon, dir., *Discourse and syntax* [Syntax and Semantics, 12], New York, Academic Press, p. 81-112.
- HARRIS Alice & CAMPBELL Lyle, 1995, *Historical Syntax in cross linguistic perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HASPELMATH Martin, 1998, « Does grammaticalization need reanalysis ? », *Studies in Language*, 22, p. 315-351.

- JESPERSEN Otto, 1976 (= 1922), *Nature, évolution et origines du langage*, Paris, Payot.
- LANGACKER Ronald, 1977, « Syntactic Reanalysis », dans C. Li, dir., *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, Univ. Texas Press, p. 57-139.
- LI Charles, dir., 1977, *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, Univ. Texas Press.
- LEHMANN Christian, 2008, « Information structure and grammaticalization », dans E. Seoane & M. J. Lopez-Couso, dir., *Theoretical and Empirical Issues in Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 207-229.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- MEILLET Antoine, 1975 (= 1912), « L'évolution des formes grammaticales », dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, p. 130-148.
- TIMBERLAKE Alan, 1977, « Reanalysis and Actualization in Syntactic Change », dans C. Li, dir., *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, Univ. Texas Press, 1977, p. 141-177.
- TRAUGOTT Elizabeth C., 1982, « From propositional to textual and expressive meanings : some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », dans W. P. Lehmann and Y. Malkiel (dir.), *Perspectives on Historical Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, p. 245-271.
- WACKERNAGEL Jakob, 1926, *Vorlesungen über Syntax*, Basle, E. Birkhäuser.

Résumés

Bruno COURBON, « Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du xx^e siècle »

Résumé

La place qu'accordent les linguistes à la subjectivité dans l'objet qu'ils étudient varie selon le point de vue théorique qu'ils adoptent. Bien que la figure du locuteur soit généralement mentionnée – voire expressément convoquée –, la question de l'implication subjective dans la formation de la langue n'est pas toujours traitée de façon satisfaisante. Elle l'est d'autant moins que la dimension évolutive intervient dans le champ de réflexion. Ainsi, l'implication des usagers dans la production de leur langue est généralement considérée d'abord comme individuelle et ponctuelle, relative à un acte d'énonciation particulier. Comment alors concilier le sujet – trop rapidement réduit à l'immédiat d'un locuteur – et l'évolution de la langue – qui dépasse l'individu tout en l'intégrant ? Afin de mettre cette question en perspective, nous étudions dans cet article la façon dont deux linguistes du début du xx^e siècle, Ferdinand de Saussure et Antoine Meillet, concevaient la participation active du sujet parlant à sa langue. L'examen porte sur les liens établis entre le sujet sensible, son sentiment de la langue et l'évolution de celle-ci. Les conceptions exprimées par Saussure et Meillet sont replacées dans le contexte scientifique de l'époque.

Abstract

Depending on their theoretical orientation, linguists do not all view the subjective aspects of language similarly. Although the speakers are usually taken into account, the effects of their subjective involvement in language formation are seldom discussed. This is especially true when language change is involved. The speakers' linguistic productions are often considered as being primarily individual and punctual, always relative to a particular speech act. How, then, is it possible to reconcile the subject (which is too often reduced to an actual speaker) with the evolution of language (which goes beyond, yet integrates, the subject)? In order to discuss this question, we will examine the way in which two early twentieth-century linguists, Ferdinand de Saussure and Antoine Meillet, viewed the subjects' active contribution to their language. The present article pertains to the relationship between perceptible subjects, their sense of language, and linguistic evolution. Saussure and Meillet's outlook is presented through the scientific context of their time.

Michelle LECOLLE, « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et 'air du temps' »

Résumé

L'étude est centrée sur l'expression du sentiment linguistique « profane » (i.e. exprimé dans un cadre, et, surtout, à visée non scientifique) à propos de l'évolution, du changement, ou de la nouveauté dans le lexique et la phraséologie. Les corpus choisis sont composés de textes de presse contemporains non centrés *a priori* sur la langue elle-même. Ils sont sélectionnés dans une base textuelle francophone sur la base de la présence de formes supposées renvoyer au changement ou à la nouveauté, qui émerge ou qui s'installe : *on dit maintenant/aujourd'hui/désormais* ; *néologie* et sa famille morphologique ; *novlangue* ;

glissement/changement de sens/sémantique sont certains de ces marqueurs. Ces formes, employées plus ou moins incidemment dans les textes, y sélectionnent des zones où la langue et le discours sont discutés pour eux-mêmes.

Si les observations métalinguistiques des scripteurs invoquent un changement, on ne considère pas pour autant qu'il s'agit d'un changement avéré, tel que pourrait l'établir une étude scientifique. Partant, les marqueurs ne sont pas considérés directement comme des *indices* de changement linguistique.

À partir de ce point de vue, l'étude se centre sur ce que l'expression du changement linguistique donne néanmoins à voir. Dans ces corpus médiatiques, composés principalement d'articles d'analyse, de chroniques, de commentaires de l'actualité (majoritairement politique, géopolitique et économique, mais aussi littéraire et artistique), le sentiment de la langue et ici, également, le sentiment du discours révèlent une attention particulière à l'utilisation du lexique et de la phraséologie dans leur mise en rapport au politique, à la société, à « l'air du temps ». Ainsi, à partir de l'expression du sentiment linguistique, se dessine la perception d'une intrication étroite entre une évolution des comportements et des pratiques publiques, d'une part, et une évolution du langage par les acteurs sociaux représentés dans les discours publics de l'autre.

Globalement, le repérage par les scripteurs de l'évolution du lexique et de l'installation de « manières de dire », met en œuvre des faits qu'on peut rapporter à la fonction poétique du langage (les mots et expressions émergents, appréciés pour eux-mêmes), et surtout à la référence (non théorisée) à sa fonction pragmatique : le langage comme acte, fût-il acte de nomination. Quoi qu'il en soit, c'est un rapport non trivial du locuteur à la langue et au discours qui se donne à voir, non réductible à l'expression d'une supposée transparence du signe dans sa relation au réel, ni à celle d'un pur « reflet » du monde dans les mots.

Abstract

This paper deals with metalinguistic expression, focusing on changes in lexicon and phraseology. The corpora, mainly texts from contemporary media, have been collected on the basis of the presence of certain markers of change or newness – “*on dit maintenant/aujourd’hui/désormais; néologie; novlangue; glissement/changement de sens/sémantique*” – and the study takes into account both the words around the markers and the text itself. Whereas the observations of non-linguist speakers (journalists) display some linguistic changes, such remarks are not considered as real proofs of actual change or newness. Nevertheless, the language awareness of non-linguist speakers does express something else, which may be considered regular. Indeed, the collection of metalinguistic remarks may be described as evidence showing the perception by the speakers of a close connection between public practice and behavior on the one hand, and the evolution of language in public discourse on the other. These remarks exhibit a form of attention to the poetic function of language as well as an acute perception of its performative value.

Agnès STEUCKARDT, « Néologie et sentiment de la langue française au xviii^e siècle »

Résumé

Un début de siècle entravé par l'idée que la langue française a atteint son point de perfection, une fin de siècle dynamisée par la croyance au progrès dans et par la langue : à l'égard des mots nouveaux, le xviii^e siècle semble passer d'un extrême à l'autre. Il faut cependant nuancer cette description : pour qualifier la langue française, le mot de *perfection* est récurrent au début du siècle, mais celui d'*indigence* se rencontre aussi, chez les philosophes, les traducteurs, les poètes ; et à la fin du siècle, la protestation contre les néologismes n'est pas l'apanage des contre-révolutionnaires. Si, au cours du siècle, la fabrique des mots nouveaux a levé ses quotas, elle reste sous le contrôle

de ce qu'on appelle alors l'« analogie de la langue » : on ne crée rien qui ne soit conforme à des patrons existants. Ces patrons, l'activité néologique du XVIII^e siècle a appris à mieux les identifier : au début du XIX^e siècle, ils font l'objet de premières descriptions systématiques ; mais elle a accoutumé aussi à les percevoir par un chemin moins strictement rationnel, que l'on commence à appeler le « sentiment de la langue ».

Abstract

A beginning of century hampered by the idea that the French language reached its point of perfection, an end of century energized by the belief in progress in and by the language: with regard to the new words, the 18th century seems to pass from an extreme to the other. However, this description should be moderated: to qualify the French language, the word of *perfection* is recurring at the beginning of the century, but poverty is also found, in the philosophers, the translators, the poets; and at the end of the century, the protest against the neologisms is not the prerogative of the counter-revolutionaries. If, during the century, the factory of the new words removed its quotas, it remains under the control of what is called the “analogy of the language”: nothing is created that is not in conformity with existing patterns. These patterns, the neological activity of the 18th century taught to better recognize them: at the beginning of the 19th century, they are the subject of the first systematic descriptions; but it accustomed also to perceive them by a way less strictly rational, that is beginning to be called the “feeling of the language”.

Odile LECLERCQ, « Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle »

Résumé

La question du vieillissement des mots, très présente dans les discours sur le lexique au XVII^e siècle, fait écho à la décision qui est prise par l'Académie française, dès ses débuts, de régler

la langue dans la contemporanéité de ses usages. Ce choix de la synchronie, qui caractérise le *Dictionnaire de l'Académie*, justifie que l'on s'en remette, pour juger des mots et des phrases, aux « sentiments » de la Compagnie (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, préface). Le recours au sentiment est notamment lisible dans les formules métalinguistiques utilisées par le dictionnaire pour représenter la variation diachronique. Les marques telles « vieux », « vieillit » ou « commence à vieillir », qui attestent paradoxalement que les mots qui n'appartiennent pas à l'usage présent peuvent avoir leur place dans la nomenclature, expriment la perception d'un changement en train de se produire. À quoi peuvent correspondre ces trois notations subjectives ? Cet article vise à proposer quelques éléments de réponse en mettant en rapport leur emploi, d'une part, avec l'évolution de la fréquence, dans le corpus Frantext, des mots qu'elles stigmatisent, d'autre part, avec les autres types de jugements normatifs qui affectent ces mots au cours du siècle. Il interroge également, sur la base du constat qu'une partie des mots auxquels l'Académie applique un indice de vieillissement « disparaissent », puis « ressurgissent » dans Frantext à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'influence de la norme lexicale sur un certain type de langue écrite.

Abstract

The issue of words ageing, very present in the speeches on lexicon in the seventeenth century, echoes the decision made by the French Academy since its inception, to regulate language in the contemporaneity of its usages. This choice of synchrony, characteristic of the *Dictionnaire de l'Académie*, is an argument which authorizes to judge words and phrases according to the “feelings” of the *Compagnie* (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, preface). The appeal to such feeling is readable, in particular, in metalinguistic terms used by the dictionary to represent the diachronic variation. The expressions such as “vieux”, “vieillit”, “commence à vieillir”, paradoxically demonstrating that words which doesn't belong to present usage can be taken into account in the nomenclature, express the perception of a

change in progress. What correspond to these three subjective expressions? This article aims to put forward some answers by studying, on the one hand, the change in frequency, in Frantext corpus, of the words which are stigmatized by the dictionary and, on the other hand, the other normative judgments passed on these words over the course of the century. It also addresses the issue of an influence of lexical norm on a certain type of written language, observing that some words, which are seen as ageing words by the Academy, “disappear” and “reappear” in Frantext from the eighteenth century.

Bernard COMBETTES, « Réanalyse et discursivité »

Résumé

Le but de cet article est d'essayer d'élargir l'application de la notion de réanalyse au domaine discursif. Pour cela, on observe tout d'abord la question de l'évolution de l'ordre des constituants en français, en mettant en relation les constructions syntaxiques et la structure informationnelle. On étudie ensuite la formation des prédications secondes, utilisées comme constructions détachées, la réanalyse concernant les valeurs discursives de certaines régularités syntaxiques. On montre qu'il est possible de retrouver, dans les deux cas, les principales caractéristiques de la réanalyse ; on souligne par ailleurs l'importance de l'analogie et des schémas d'évolution tracés par les grandes tendances du changement.

Abstract

The purpose of this article is to try to widen the application of the notion of linguistic reanalysis in the discursive domain. For that purpose, we observe first of all the question of the evolution of the order of syntactical units in French, putting in relation syntactical constructions and informative structure. We study then the formation of secondary predicates, used as detached constructions, the reanalysis concerning the discursive values of some syntactical regularities. We show that it is possible to

find, in both cases, the main characteristics of the reanalysis; we underline besides the importance of analogy and the frames of evolution drawn by the big tendencies of the change.

Aurelio PRINCIPATO, « Le sujet dont on parle »

Résumé

L'article porte sur différentes manières de percevoir le pronom impersonnel dans le sentiment des grammairiens et des locuteurs. Les grammaires françaises attribuent traditionnellement un rôle considérable au Sujet pronominal, malgré quelques problèmes dans l'analyse des énoncés, ainsi que le montre la comparaison avec le classement d'énoncés équivalents dans une langue *pro-drop* comme l'italien. On peut revenir dans cette optique sur le cas de la séquence *ce sont*, où l'on observe normalement le désaccord en nombre des deux éléments. Il faut rappeler d'abord l'évolution du pronom démonstratif *ce* : comme en ancien français il était tonique, il pouvait se trouver en tête de phrase même si employé comme attribut. Après l'avènement de l'ordre syntaxique SVA, la séquence *ce+V+S* a pu survivre mais à la condition de réinterpréter l'ancien attribut comme un Sujet. Les grammairiens du 17^e siècle ont pu ainsi approuver la séquence *ce sont* et Vaugelas s'en servir d'exemple pour argumenter en faveur de l'usage, même quand il s'oppose à la logique grammaticale. Plus récemment, l'expansion de *ça* comme Sujet passepartout se justifie moins par des besoins d'ordre référentiel ou grammatical que par la nécessité d'un nouveau pronom tonique qui remplace l'ancien pour des raisons expressives ou pragmatiques.

Abstract

This paper addresses the various ways French speakers and grammarians perceive the impersonal pronoun and its use in a non *pro-drop* language such as French. Traditionally, French grammars assign considerable weight to the pronominal Subject, which causes problems in the analysis of clauses

containing this Subject, as highlighted by comparison with the analysis of equivalent clauses, for instance, in Italian. On the basis of this consideration, it is also possible to profitably review the evolution of the demonstrative pronoun *ce sont*, where the lack of number concordance between two elements is generally observed. For this, the evolution of the demonstrative pronoun *ce* must be recalled: since in Old French this form was tonic, it was employed as a predicate and often placed as sentence head. After the advent of the modern syntactic order SVP, the sequence *ce* + V + S could survive only by reinterpreting the ancient predicate as Subject, and this is the way by which 17th-century grammarians could approve the sequence *ce sont* and Vaugelas's *Remarks* adduced it as an example of the argument for preferring use over reason. More recently, the expansion of *ça* as *passé-partout* Subject has been determined not as much by reference or grammatical requirements, but rather by the need for a new tonic pronoun to replace the old one for expressive or pragmatic purposes.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « “Plus d’amour, partant plus de joie” (La Fontaine, *Fables*, VII,1) : *Partant* à l’épreuve du “raisonnement linguistique” et du “sentiment de la langue” »

Résumé

L’histoire récente (xvi^e-xxi^e siècles) du connecteur consécutif *partant* s’apparente à l’histoire d’un conflit entre l’usage du morphème en question (rémanent) et le discours sur son usage (qui depuis l’âge classique perçoit *partant* comme résiduel et obsoléscent). Pour autant, cette histoire illustre la fécondité d’une approche hybride de la diachronie, qui considère que les catégories de l’histoire “interne” et de l’histoire “externe” ne sont pas étanches, et qui interroge les liens entre les usages et les discours sur l’usage en termes de défis, d’implication et d’emprunts.

Abstract

Recent history (xvi-xxi centuries) of the French consecutive connector *partant* is similar to the story of a conflict between the use of the morpheme in question (persistent) and the discourse on this use (which since the Early Modern Period gives the marker in question as obsolete). However, this story shows the fertility of an hybrid approach to diachrony, which says that the categories of “internal” history and “external” history are not waterproof, and which questions the links between uses and discourse on the use in terms of challenges, involvement and borrowings.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation Gilles Siouffi	7
Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire? Points de vue de deux linguistes du début du xx ^e siècle Bruno Courbon	27
Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps » Michelle Lecolle	59
Néologie et sentiment de la langue française au xviii ^e siècle Agnès Steuckardt	81
Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au xvii ^e siècle Odile Leclercq	107
Réanalyse et discursivité Bernard Combettes	131
Le sujet dont on parle (notes sur les rôles accordés au pronom impersonnel) Aurelio Principato	153
« Plus d’amour, partant plus de joie » (La Fontaine, <i>Fables</i> , VII, 1) : <i>Partant</i> à l’épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue » Claire Badiou-Monferran	173
Résumés	197

